



## LA PONCTION THYROIDIENNE OU DE PARTIES MOLLES

### **Déroulement de l'examen :**

Il s'agit d'un prélèvement de tissu dans un organe à l'aide d'une aiguille, à travers la peau. La ponction cytologique s'effectue à l'aide d'une aiguille très fine pour l'analyse des cellules sur un frottis. Elle est essentiellement utilisée pour les ganglions et la thyroïde. Elle ne nécessite habituellement pas d'anesthésie locale. Elle est moins douloureuse qu'une prise de sang. Elle est habituellement guidée par l'échographie pour s'assurer que le prélèvement intéresse bien l'anomalie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens qui ont justifié la demande de ponction.

Vous n'avez pas besoin d'être à jeun pour ce prélèvement.

Si vous êtes allergique à la Bétadine (désinfectant), prévenez-nous juste avant le geste.

### **Y-a-t-il des risques liés à la ponction ?**

Afin de déceler et de prévenir le moindre malaise passager, une personne sera toujours présente à vos côtés pour vous surveiller et vous expliquer la progression de l'examen.

Une légère douleur après ce geste est rare mais possible.

Pour la soulager ne prenez aucun médicament à base d'Aspirine pendant 3 jours. Vous pouvez prendre du Paracétamol (Doliprane) ou autre antalgique.

Évitez de solliciter la zone ponctionnée durant 48 heures (pas de sport ou d'activité physique traumatisante).

Un bleu au point de ponction est habituel. Une infection au point de ponction est possible mais exceptionnelle.

La survenue d'un hématome est rare mais possible dans les heures suivant la ponction. La zone ponctionnée devient alors très gonflée, douloureuse et tendue. La survenue d'un hématome est favorisée par la prise d'anticoagulants.

Il n'y a habituellement pas de conséquence à un tel hématome en dehors d'un gros bleu dans les jours suivant l'hématome.

Toutefois en cas d'apparition d'hématome suivant la ponction, joignez-nous par téléphone au 02 38 28 30 30 entre 8 et 18 heures. Nous vous expliquerons la conduite à tenir. En dehors de ces horaires, joignez votre médecin.

### **Remise des résultats :**

La lecture des prélèvements nécessite des techniques longues.

Dans le cadre du secret professionnel, le laboratoire adresse les résultats au(x) médecin(s) dont vous nous avez donné le nom, ceci **minimum 10 jours après le prélèvement** (temps de technique et de lecture). **Aucun résultat ne vous sera personnellement communiqué par nos services par téléphone ni par courrier.** Pour obtenir ces résultats vous devrez impérativement joindre votre médecin.

Celui-ci vous en fera lecture, vous en expliquera la signification et vous exposera l'éventuelle marche à suivre en fonction du diagnostic.

En l'absence de médecin traitant ou si celui-ci est absent, vous pourrez prendre un rendez vous de consultation post-biopsique avec un des médecins du centre de radiologie qui vous remettra et vous expliquera vos résultats.

Madame, Monsieur ..... né(e) le .....  
a personnellement lu et compris cette fiche le ..... et donné son accord pour que  
l'examen soit réalisé.

Signature :

*Dans le cadre du RGPD, nous vous informons que vos données personnelles sont collectées à des fins médicales et administratives uniquement.*